

# Association des Navigateurs de la Baie du Creux-de-Genthod (ANBCG)

### ASSEMBLEE GENERALE DU 25 AVRIL 2006

#### **PROCES VERBAL**

L'Assemblée Générale (ci après AG) s'est ouverte à 19h10 en présence de 21 membres avec droit de vote. La majorité est de 12 voix.

8 membres sont excusés

En l'absence du Président, l'Assemblée Générale a été présidée par Pierre Durand, secrétaire.

## Message du Président :

Le Message du Président est reproduit en annexe.

Il ressort de son message que les problèmes d'amarrage doivent être adressés directement à Monsieur François GARD, Département du Territoire, Domaine Nature et Paysage tél 022 388 55 17 ou courrier électronique <a href="mailto:françois.gard@etat.ge.ch">françois.gard@etat.ge.ch</a>

Le Président annonce également la démission du Comité de notre Trésorière Isabelle et de Jean-Claude, animateur.

## Courrier reçu

Deux membres ont quittés l'Association en cours de l'année 2005.

## Rapport d'activité

Les activités 2005 ont remporté un beau succès.

Les apéros comme d'habitude ont remportés un grand succès.

La sortie à Yvoire nous a permis d'être Pirate d'un jour grâce aux Pirates de Nyon. Le beau temps nous a accompagné tout au long de notre journée. Un grand absent. Tonton et son épouse nous ont délaissés pour fêter leurs 30 ans de Mariage. Félicitations.

La sortie de septembre s'est déroulée en octobre. Héléna a invité les membres de l'Association pour une petite balade en remerciement du don de 2004. Il s'en est suivi d'un repas pris à la paillote qui s'est déroulé jusqu'à des heures inhabituelles.

Le repas sur le Vevey s'est une fois de plus déroulé par beau temps. Cette année les enfants ont été privilégiés par un repas qui leur a été spécialement confectionné. Tonton et son épouse ont même crée un hymne dédié à l'Association

La saison s'est close avec la visite du Moulin de St-Georges petite merveille de technologie datant du 18<sup>ème</sup> siècle. La présence des membres était malheureusement réduite au stricte minimum.



# Association des Navigateurs de la Baie du Creux-de-Genthod (ANBCG)

## Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs de comptes ont approuvés les comptes de l'exercice 2005 et remercie la Trésorière pour l'exactitude et la bonne tenue de la comptabilité et lui en donne décharge.

#### Modification des statuts

3 modifications des statuts actuels sont proposées aux membres

- Extension des buts de l'Association par la création d'une section de Régate (Chapitre xx.
  - o Il est rappelé que cette section sera financièrement autonome et s'auto financera. Le montant de la cotisation habituelle subsiste
  - Suite au changement de règlement, l'ACVL et Swiss Sailing imposent dorénavant une affiliation à un club ou Association pour en être membre. Cette opportunité permettrait à nos membres de courir sous les couleurs de l'ANBCG ou de ne pouvoir s'inscrire faute d'appartenance à un club
  - o La demande sera déposée auprès de Swiss Sailing pour l'obtention de la licence.
  - Cette proposition est acceptée par 14 voix contre 1
- Exclusion d'un membre
  - La notion d'exclusion d'un membre est étendue au non paiement des cotisations durant 3 saisons consécutives. Cette mesure est automatique.
- Donation
  - o Afin de limiter la distribution systématique des fonds de l'Association, il est proposé d'en limiter le montant à Fr. 750.- maximum mais au plus 10% de la fortune de la saison écoulée. Cette mesure permettra de limiter les débats interminables sur le montant à attribuer lors de dotations futures

Les 3 propositions de changement sont acceptées à la majorité.

#### **Election du Comité**

Le président a émis le désir de repourvoir le poste de Vice-Président pour représenter l'Association lors de ses absences.

En plus, du fait de la démission d'Isabelle, Trésorière, et Jean Claude, Animateur ces fonctions sont à repourvoir.

Cette partie fut la plus grande succession de longs silences que l'Assemblée aie connue.

#### Vice-président

En l'absence de toutes suggestion Pierre Durand actuel Secrétaire propose sa candidature pour cette saison

Fabienne Durand, également secrétaire, reprend le secrétariat

#### Trésorier

Monsieur Pål Anderssen accepte cette charge. Isabelle le secondera dans les premiers temps

#### Animateur.

Valentine Muller confirme qu'elle se propose de seconder notre nouvel animateur. Monsieur Bento, nouveau membre depuis 2005, accepte cette charge

Ces 3 propositions sont acceptées à la majorité.



# Association des Navigateurs de la Baie du Creux-de-Genthod (ANBCG)

Le comité se compose comme suit

Président Alain Linder
Vice-président Pierre Durand
Trésorier Pål Anderssen
Secrétaire Fabienne Durand
Animateur Joaho Bento

Vérificateurs Jean-Claude Kormann et Mlle Sylvie Vonnez

#### Cotisations

Au vu des résultats obtenus lors de l'envoi des questionnaires, il apparaît que la majorité des membres désire recevoir le courrier par poste. En conséquence, il est proposé de porter la cotisation à Fr. 35.- pour compenser les frais de ports.

Madame Bourdin propose de créer une cotisation de couple donnat droit à 2 voix lors des votations en Assemblée Générale.

Le tarif suggéré est de Fr. 35.- pour un membre individuel (une voix) et Fr. 50.- pour un couple (deux voix)

Cette proposition est soumise au vote et reçoit l'aval des membres à la majorité

Les statuts sont modifiés en conséquence, tout en rappelant que la totalité des dàbours est à la charge exclusive des participants.

## **Cotisation Régate**

Aucun montant de cotisation ne peut être établi pour le moment. Ce montant dépendra des contraintes imposées par les Associations y relatives. Les membres de groupe Régate et le Comité se réuniront pour en fixer le montant.

## **Activités 2006**

Le programme des activités 2006 est proposé et accepté. Le programme est joint séparément au Procès Verbal

Il est probable que des activités spontanées soient proposées. Elles seront affichées sur le panneau d'affichage à la Paillote.

Proposition des membres et divers

Aucune proposition complémentaire n'est faite

L'assemblée Générale est clôturée à 20h05.

## **CHANGEMENT D'ADRESSE** (Décision prise hors Assemblée)

Afin de décharger Isabelle de la besogne courrier, l'adresse de l'Association sera dorénavant :

### 23, route du Creux-de-Genthod 1294 Creux-de-Genthod

Annexes: nouveaux statuts

Activités 2006